



THÉÂTRE, LAUSANNE

La santé mentale en festival

A La Grange, théâtre au sein de l'université, le festival Symptomonia brosse différents contours de la santé mentale. Une carte blanche a été donnée à Caroline Bernard, artiste franco-suisse, chercheuse et enseignante spécialisée dans les arts plastiques et la photographie. Celle-ci présentera notamment sa pièce *Don't Make A (Psycho)Drama! We're Still In A Game*, deuxième opus consacré à sa relation de proche-aidante avec un ami, Valerio, du 1^{er} au 3 octobre (notre

critique du 24 mars). Associée à l'historienne de la psychiatrie Camille Jaccard (unil), Caroline Bernard a compilé archives et vécus psychiatriques au sein du dispositif *Voix sous dossier*, entre création artistique et sciences sociales. Performances, rencontres, tables rondes, podcasts complètent le festival. CDT/ CORENTIN LAPLANCHE-TSUTSUI, GAËL SILLERE, LOUISE MUTREL Du 1^{er} au 3 octobre, La Grange, unil, Lausanne, www.grange-unil.ch

Si vous allez manifester en Suisse contre le génocide en cours à Gaza, il y a de fortes chances que vous soyez filmé·e et vous retrouviez ensuite sur une vidéo de la chaîne YouTube de la «Coordination contre l'antisémitisme et la diffamation» (Cicad), assimilé·e à des propagateurs de l'antisémitisme. Vous êtes radicalement opposé·e à l'antisémitisme, ou êtes vous-même juif·ve? Peu importe!

EN COULISSE

Le scandale Cicad

La Cicad existe depuis plus de trente ans à Genève. Elle bénéficie annuellement de 2 millions de francs de dons privés anonymes et de 100 000 francs de la Ville de Genève. Elle organise des dîners réguliers avec les cadres des partis politiques pour les inviter à se prononcer en fonction de son agenda. Au cours de ces dîners, elle interpelle, par exemple, la conseillère administrative en charge de la sécurité sur la recrudescence des manifestations ou s'inquiète de l'émergence politique de Rima Hassan.

La mission première affichée par la Cicad, celle de la lutte contre l'antisémitisme, paraît indéniablement noble. Mais elle s'accompagne d'une autre mission fondatrice qui, elle, l'est nettement moins: celle de défendre l'image d'Israël quand ses laudateurs l'estiment diffamée (le «d» de Cicad). Cette seconde mission accolée à la première est pour le moins problématique; elle essentialise tout·te·s les juif·ves comme partie prenante d'Israël et assimile automatiquement celles et ceux qui s'opposent à la politique d'Israël à des antisémites.

Le travail de propagande de la Cicad en faveur d'Israël est un secret de polichinelle, même si ses responsables s'en défendent. Les nombreuses publications distillées sur son site le prouvent. Florilège: dans un document datant d'une quinzaine d'années, intitulé «Questions sur le conflit israélo-arabe», la Cicad nous apprend que «les Arabes portent

une certaine responsabilité dans le génocide des Juifs», que le «sionisme n'est pas une forme de colonialisme» et que si «le monde chrétien a fait des progrès en matière de lutte contre le racisme depuis cinquante ans», «ce travail d'autocritique n'a jamais été entrepris dans le monde arabo-musulman qui poursuit plutôt la tendance inverse». On apprend également qu'Israël n'est «pas responsable du problème des réfugiés palestiniens» et qu'en 1948 Israël «n'a procédé à aucun nettoyage ethnique».

Dans une autre publication intitulée «Petit manuel pour comprendre le Proche-Orient», la Cicad, pour parler de la Palestine depuis le VIII^e siècle, cite un extrait choisi du rapport Peel [Rapport de la commission d'enquête britannique sur la Palestine] de 1937: «Durant les douze siècles qui se sont écoulés depuis l'invasion arabe, le pays a quasiment disparu de la scène historique (...) Il est resté en dehors de l'Histoire tant sur le plan économique que politique. Même sur le plan culturel et scientifique, sa contribution à la civilisation est nulle.» Message compris?

Le secrétaire général de la Cicad assure à qui veut l'entendre que son organisation «ne défend pas les intérêts du gouvernement israélien». Il écumé les plateaux télévisés pour condamner le boycott des produits israéliens ou traiter les lieux culturels ayant signé la charte «Apartheid free zone» de lieux «judenrein». Pour avoir dénoncé ce dernier point, le député socialiste genevois Sylvain Thévoz a subi des attaques hallucinantes de la part d'organisations cousines de la Cicad, demandant au Parti socialiste de le désavouer.

Après un début de carrière chez Bolloré, le secrétaire général de l'organisation a été responsable du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) en région Rhône-Alpes, avant de rejoindre la Cicad à Genève. En 2008, il critiquait, dans une publication de la Cicad intitulée «Réflexion sur l'image d'Israël en Suisse», la politique étrangère helvétique, alors dirigée par Micheline Calmy-Rey, car la Suisse avait condamné Israël à

l'ONU. En 2025, il félicite sur les ondes de la RTS Ignazio Cassis et le Conseil fédéral pour leur positionnement «neutre» sur le même sujet.

Si tout ça ne paraît pas assez clair, il suffit de consulter l'historique du site de la Cicad, truffé d'interventions en faveur d'Israël et de documents sans ambiguïtés, dont une page datée de 2013 qui offrait carrément des liens internet vers les plateformes des institutions israéliennes, à commencer par un lien direct au site officiel de Tsahal et un autre au cabinet du premier ministre (déjà un certain Benjamin Nethanyahou).

Deux bandes dessinées publiées par la Cicad, mêlant allégrement de vrais épisodes de l'antisémitisme à travers le temps avec des partis pris interprétatifs en faveur d'Israël, le dénigrement de militant·es propalestiniens ou des portraits douteux de personnages d'origine arabe. Ces BD ont été soutenues par le Département genevois de l'instruction publique (DIP), la Ville de Genève et la Loterie romande. La première BD, signalée au DIP à sa parution par le Comité Urgence Palestine (CUP) pour certains passages confinants à l'arabophobie et définis par le Service de lutte contre le racisme de la Confédération comme «péchant par omission», se trouve toujours dans la majorité des écoles secondaires genevoises. La seconde BD, qui contient des histoires assimilant des manifestant·es contre la politique d'Israël à des antisémites (le fameux raccourci antisioniste = antisémite), a été inaugurée en grande pompe en 2022 en présence du conseiller administratif Alfonso Gomez, qui a félicité la Cicad pour son «combat extraordinaire».

A l'exception louable d'Ensemble à gauche, tous les partis politiques ont participé aux dîners mondains ou aux clips de propagande de la Cicad, légitimant de fait cette association. Sa subvention – doublée en 2023 – émane du Service Agenda 21 de la Ville de Genève et sera automatiquement renouvelée en décembre si nul ne s'y oppose. A l'heure où la flottille suisse porte fièrement l'étendard de la dignité humaine contre le colon génocidaire, notre classe politique se doit de prendre la mesure de la période historique et ne peut plus se permettre de soutenir une telle organisation. Il s'agit d'un scandale d'Etat, ni plus ni moins.

* Auteur metteur en scène, www.dominiqueziegler.com

CARNETS PAYSANS

Moins de béton, plus de reblochon? (I)



ALEXANDRE HYACINTHE*

Dans le Chablais français, voilà bientôt quarante ans qu'un projet de liaison autoroutière est dans les cartons. Absurde à bien des niveaux, sa déclinaison actuelle, l'A412, impacterait notamment la production agricole locale. Nous revenons dans cette chronique en deux parties¹ sur les enjeux et acteurs de l'agriculture en lien avec ce projet d'autoroute.

D'abord prévu pour relier la vallée de l'Arve à la vallée du Rhône par le sud du Léman, puis rapidement réduit au tronçon Annemasse Thonon-les-Bains, un premier projet a été abandonné dans les années 1990. Depuis, certains éléments ont été réalisés partiellement, notamment le contournement routier de Thonon, et l'élargissement d'un tronçon entre Annemasse et Machilly. Le prochain tronçon prévu, sous le nom d'A412, concerne 16 km entre Machilly et Thonon, géré en concession privée par une filiale d'Eiffage, avec un péage estimé entre 3 et 5 euros. L'argument officiel des promoteurs du projet est de «désenclaver» le Chablais français, jugé trop isolé (sic), ainsi que de désengorger les villages traversés par les routes secondaires.

Le caractère absurde et démesuré de ce projet a été maintes fois démontré à différents niveaux. Plus d'infrastructures entraîne toujours plus de voitures. Le gain de trajet est évalué ici à quelques minutes à peine, avec seulement deux échangeurs, dans une région où environ 80% des trajets sont internes au territoire chablaisien et 54% sont évalués à moins de 5 km. Les solutions alternatives sont délaissées, comme une ligne de bus efficace dans le Bas-Chablais savoyard et l'adéquation du trafic du Léman Express aux besoins réels. Les conséquences écologiques sont elles aussi dramatiques, notamment pour la dernière forêt de plaine du secteur, ses zones humides et ses espèces protégées.

Mais ce sont aussi des terres agricoles qui sont menacées par le projet: 70 hectares environ directement concernés, notamment des prairies et cultures en zone de production de Reblochon AOP. Le cahier des charges de cette production impose un fourrage issu intégralement de la zone, et 150 jours de pâture par an, ce qui implique évidemment des parcelles accessibles pour des vaches traitées une à deux fois par jour. Il y a aussi un impact indirect à prendre en compte dans un territoire haut-savoyard où 300 hectares sont artificialisés chaque année.

Hormis la Confédération paysanne et le Syndicat interprofessionnel du reblochon, les organisations agricoles sont longtemps restées silencieuses face à ce projet, malgré la forte opposition de fermes localement concernées.

Mais de nouvelles forces sont apparues dans la diversité des oppositions au projet: deux fruitières coopératives, outils de transformation fromagère collectifs, celles de Brenthonne et de Cervens, auxquelles adhèrent la plupart de la vingtaine de fermes concernée par le tracé de l'A412. Présentes en nombre lors des rassemblements en juin 2024, puis en mai 2025, ces fermes ont aussi précisé leur position dans un communiqué, premier du genre, il y a quelques mois déjà: «Seule une politique visant à la réduction du trafic routier pourra résoudre les problèmes de circulation tout en limitant les nuisances.» Elles y évaluent le manque à gagner à plus de 20 millions d'euros sur la durée de la concession, et rappellent aussi à l'ordre la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, qui refuse de se positionner clairement sur l'A412 et de soutenir ainsi l'agriculture locale. Elles annoncent, enfin, clairement ne pas laisser faire ce projet et «se tenir aux côtés des organisations qui en demandent l'arrêt».

En face, en réalité, les intérêts concrets de l'A412 sont surtout industriels. Au bout de ce tracé d'autoroute se trouve l'usine d'emboîtement de la Société des eaux minérales d'Evian (SAEME), fleuron du groupe Danone. La transition du mode d'expédition, du fret ferroviaire vers le transport routier, est un enjeu majeur pour l'entreprise et d'autres industriels du secteur, et l'autoroute un fantastique levier. C'est un modèle de développement, notamment agroalimentaire, qui s'esquisse. C'est ce que nous détaillerons dans le second volet de cette chronique, pour constater que s'opposer à l'A412, avec notamment les fruitières, c'est non seulement défendre une tradition fromagère, mais surtout prendre position quant au futur agricole de la région.

* Ancien salarié agricole et ancien animateur de groupes de travail dans le réseau de l'Agriculture paysanne.

¹ A paraître le 16 octobre.